N° 3590 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 6 Décembre 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Pois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 60

Téléphone

## Notre Marine Marchande

Dans la séance du 1er décembre 1896, la Chambre invitait le gouvernement à faire rechercher par une Commission spéciale, les moyens de venir en aide à la marine marchande.

Par décret du 9 février 1897, une commission extra-parlementaire fut instituée.

Cette Commission se composait de membres de la Chambre, du Sénat, du Conseil d'Etat, des Chambres de commerce, d'associations industrielles, etc.

Les résultats du travail de cette commission ont fait l'objet d'un volumineux rapport dont le gouvernement s'est inspiré pour élaborer le projet de loi qu'il déposait ces jours derniers sur le bureau de la Chambre.

Une rapide analyse de ce rapport en fera connaître à nos lecteurs les grandes lignes et les parties intéressantes.

∴

**Décadence de notre marine marchande**

La France comptait au 31 décembre 1886, 1310 navires donnant un tonnage net de 711,743 tonnes.

Au 31 décembre 1896, le nombre de nos navires marchands n'était plus que de 880, soit une diminution de 430 navires, et le tonnage descendait à 612,772 tonnes, soit, en moins, 98,971 tonneaux nets.

Pendant cette même période les effectifs d'équipage subissaient également une forte diminution dans les proportions suivantes :

En 1886, les équipages faisant la navigation de commerce comptaient 25,185 hommes ; en 1896, ce chiffre s'abaissait à 20,233 hommes, soit 4,952 en moins.

L'écart est encore plus considérable si l'on se remporte à 20 ans en arrière.

Nous avions en 1876 : 2328 navires, 728.730 tonnes ; 29.172 hommes d'équipage.

Ces chiffres sont extraits des documents officiels publiés par l'administration des douanes.

Le ralentissement du recrutement des capitaines au long cours a suivi cette progression descendante.

De 1870 à 1879, la moyenne annuelle des capitaines au long cours reçus, était de : 144; de 1880 à 1889 de 95 ; de 1890 à 1897 de 65. C'est ainsi qu'on peut résumer l'examen de notre marine marchande.

∴

**Comparaison de notre marine marchande à vapeur avec les marines étrangères**

*Angleterre* : En 1886, la jauge nette des navires à vapeur anglais était de 3.961.745 tonneaux; en 1897, ce chiffre s'élévait à 6.363.601 tonneaux.

*Allemagne* : En 1886 , jauge nette 453.914 ; en 1897 : 880.960 tonneaux.

*Espagne* : En 1886, jauge nette 384.060; en 1897 : 564.459 tonneaux.

*Italie* : En 1886, jauge nette 144.328 ; en 1897 : 237 727 tonneaux.

*Autriche-Hongrie* : En 1886 , jauge nette 90.091 ; en 1897 : 155.140 tonneaux.

*Suède* : En 1886 : 114.883 ; en 1897 : 205. 964 tonneaux.

*Belgique* : En 1886: 81.283 ; en 1897 : 84.822 tonneaux.

On peut voir par les indications ci-dessus, que la jauge nette a augmenté pour toutes les nations étrangères.

Par contre, en France, la jauge qui, en 1886 était de 500.484 tonneaux, n'était plus en 1897, qui de 499.409, soit 1,075 tonneaux de diminution.

Les chiffres se rapportent uniquement aux navires à vapeur, mais le même résultat navrantau point de vue de la jauge, se reproduit pour les voiliers.

Sur l'ensemble de l'effectif voiliers et vapeurs, la France a perdu, de 1886 à 1897, 73.000 tonneaux de jauge ; elle est passée de 993.000 tonneaux à 920.000.

La marine à voile diminue partout sauf en France, mais la navigation à vapeur augmente également dans tous les autres pays, sauf chez nous.

A ce point de vue, le rapport présenté à la commission de la marine marchande par M. Henri Estier, mentionne la rapidité extraordinaire du développement de la marine marchande allemande.

En cinq années, cette nation a augmenté sa flotte de vapeur de 197 navires et de 518.000 tonneaux.

Le déclin de notre marine à vapeur est malheureusement indéniable et nous ne saurions y trouver une compensation dans le développement de notre marine à voiles.

Il convient d'examiner les causes de l'infériorité de notre marine marchande et bien que ces causes fussent en dehors de l'action du législateur, nous allons les indiquer rapidement, par un résumé du chapitre consacré à cette question dans le rapport présenté à la Commission.

**Causes de l'infériorité de notre marine marchande**

C'est d'abord la transformation de l'outillage maritime qui, en rendant les transports plus économiques par mer que par terre, a enlevé à la France les avantages, de sa situation géographique.

Aujourd'hui, d'immenses navires transportent avec une faible dépense de combustible, d'énormes quantités de marchandises à des distances considérables.

*D'où, baisse du frêt maritime.*

Il n'en coûte pas plus cher à une tonne de marchandises pour aller du Japon au Hâvre que pour aller à Marseille.

Les vapeurs qui viennent d'Amérique ne supportent qu'une dépense supplémentaire insignifiante pour pousser jusqu'à Hambourg ou Anvers, au lieu de s'arrêter au Hâvre.

Quelques chiffres comparatifs entre les prix actuels de transports par mer avec ceux d'autrefois, indiqueront clairement pourquoi l'axe du mouvement maritime s'est déplacé.

En 1872, mille kilos de marchandises venant d'Extrême-Orient, payaient 330 fr.

En 1874 : 324 fr.; en 1887: 98 fr.; en 1897 : 89 fr.

Il y a même certaines marchandises dont le prix est inférieur à 30 francs par tonne.

Comme seconde cause de notre infériorité, il y a la configuration et l'organisation économique de notre pays.

La France est à cheval sur trois mers ; elle a des ports nombreux ; c'était autrefois un gros avantage, mais aujourd'hui qu'un seul navire transporte le chargement de plusieurs grands navires d'autrefois, nos ports ne présentent plus l'animation de jadis. Il y a un éparpillement de nos forces expansives et très peu de nos ports ont un mouvement assez fort pour assurer un aliment suffisant à des services réguliers de transports.

A titre de comparaison, nous pouvons voir ce qui se produit en Allemagne où à peu près tout le trafic maritime se fait par le seul port d'Hambourg. Ajoutons aux diverses causes de notre infériorité, la nullité de notre émigration qui nous prive à l'étranger de la consommation des produits français et le peu d'empressement que mettent nos industriels à diriger leurs efforts vers nos colonies.

Il faut aussi remarquer que notre importation se fait en grande partie sous pavillon étranger.

L'expéditeur habitant de lointaines régions est très rarement français et naturellement, il choisit de préférence des navires de son pays. Or, tout notre frêt de retour se trouve ainsi aux mains de nos concurrents.

Un simple exemple :

Sur un total de 14.674,904 tonnes de produits importés en France en 1897 ; il n'en a été apporté par navires français que 3,676,630 tonnes.

A l'exportation, nous envoyons surtout des marchandises riches et légères, aussi, le tonnage du frêt français est-il insignifiant comparé à celui de l'Angleterre ou de l'Allemagne.

En 1896, la France a exporté à l'étranger 3,549,836 tonnes.

Pendant cette même année, l'Angleterre exportait 52 millions 1/2 de tonnes et l'Allemagne 21 millions.

Le port d'Anvers à lui seul, a exporté par mer, plus de 1,800,000 tonnes, c'est-à-dire plus de la moitié de l'exportation de la France entière.

Les navires étrangers passant devant nos ports, viennent compléter en marchandises riches et légères, leur chargement composé aux trois quarts de marchandises lourdes.

La qualité et la quantité de notre frêt sont dont un obstacle au développement de notre marine marchande. A cela nul remède.

Il faut en chercher autre part.

Parmi les causes modifiables, il faut signaler le coût élevé de l'entretien de nos navires; l'éparpillement de nos forces sur plusieurs points de nos côtes multiplie les frais généraux des fournisseurs auxquels un navire doit avoir recours.

Ainsi, en France, pour un navire à vapeur, l'entretien n'est pas inférieur à 15 francs par tonne, il est à peine de 5 fr. en Angleterre et en Allemagne.

Nos réparationsseront moins coûteuses lorsque les ateliers auront en abondance le travail nécessaire.

∴

Le rapport de M. Estier constate que si nous conservons encore le second rang parmi les marines militaires, nous l'avons perdu dans les marines commerciales. L'équilibre est rompu au profit de l'Allemagne.

D'autre part, nous payons annuellement 300millions comme frêt aux navires étrangers. Nous pourrions aisément pourtant, confier une fraction beaucoup plus large de nos transports à des armateurs français. Il y aurait ainsi des sommes considérables qui resteraient dans notre pays au lieu de s'en aller à l'étranger.

Le rapport examine ensuite la situation précaire de l'industrie navale et la nécessité de la soutenir.

La conclusion de cet examen est la nécessité de modifier la loi de 1893 qui a malgré soi bien peu ce qui concerne la navigation à vapeur.

Nous examinerons, dans un prochain article, le projet de loi que les ministres du commerce, de la marine, des colonies et des finances viennent de présenter à la ratification des Chambres, projet actuellement soumis à l'examen de la commission du budget.

E. LAGRILLIÈRE-BEAULERC.

## On dit...

Un capitaine conscrit. — Le capitaine Schmit, du 170e régiment d'infanterie, en garnison à Nancy, a été [illegible] comme sergent pour les jeunes gens de la classe 1899.

Cet officier avait été à Rocheville (ancien département de la Meurthe-et-Moselle), le 21 décembre 1896.

Il fut classé à la classe 1876 ; cette erreur ayant été dûment reconnue, le capitaine Schmit prendra part pour son compte au prochain tirage au sort.

∴

Les chiens à Paris.

Un recensement récent fait connaître qu'il y a, dans Paris, [illegible] chiens. Il en existe certainement davantage à Constantinople, mais c'est, tout de même, un joli chiffre.

Les quartiers de Paris qui possèdent le plus de chiens sont : la Chapelle, Clignancourt, la Roquette, Saint-Ambroise, la Porte Saint-Denis, la Chaussée-d'Antin, Necker et Bellevilla.

## UN DISCOURS de M. Waldeck-Rousseau

L'Association amicale et de prévoyance de la préfecture de police a tenu dimanche, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur.

M. Vel-Durand a montré le chemin parcouru par l'Association depuis 1883, date à laquelle il participait à sa création, en qualité de secrétaire général de la préfecture de police.

Le secrétaire de l'Association a lu le rapport sur l'œuvre de l'Association, pendant l'exercice écoulé. Puis, M. Waldeck-Rousseau a pris la parole :

« J'ai voulu, comme mes prédécesseurs, a dit en substance M. Waldeck-Rousseau, assister à votre réunion et montrer par là que rien de ce qui touche votre Association ne saurait laisser indifférents ceux qui la connaissent, c'est-à-dire ceux qui l'estiment.

« Il y a trois ans, un homme éminent, qu'un grand devoir à remplir a replacé à votre tête, venait me demander une préface pour un livre, le «Livre d'or des gardiens de la paix». J'avais déjà, pendant deux ans, apprécié le dévouement des gardiens de la paix, leur belle discipline, le sentiment qu'ils avaient de leur devoir, et j'ai été heureux de dire le bon souvenir que j'avais gardé de notre collaboration.

« Je ne pensais pas, a ce moment, que bientôt, il me faudrait mettre leur dévouement à une nouvelle épreuve.

« Les circonstances politiques, des événements graves, les plus graves peut-être que la République ait traversés dans ces dernières années, n'ont cessé de demander aux gardiens de la paix de plus grands efforts.

« Je leur ai demandé plus que du courage : je leur ai demandé cette fermeté, ce sang-froid qu'ils ont montré pendant trente jours, en résistant à toutes les provocations, à toutes les fatigues.

« Le 20 août, ils ont tenu tête à tous les éléments de désordre que Paris peut contenir. Cent trente-sept d'entre eux ont été blessés, plusieurs grièvement.

« Ce jour-là ils ont rendu un service non-seulement à la cause de l'ordre, mais encore à la République.

« Je ne viens pas les encourager à faire leur devoir ; c'est inutile. Mais je tiens à dire que, toutes les fois qu'ils l'accompliront, ils seront soutenus par leur chef...

— Nous le soutenons ! crie-t-on dans la salle.

— Et leur chef, continue M. Waldeck-Rousseau, sera soutenu par le gouvernement.

Le président du conseil fait l'éloge de la préfecture de police, cette maison laborieuse, ce moteur, ce grand ressort de la paix publique et de l'ordre. Il termine en souhaitant à l'Association la prospérité qui attend toutes les entreprises qui reposent sur les nobles sentiments de l'amitié et de la solidarité.

Cette allocution a été accueillie par des applaudissements chaleureux et répétés.

— Si les fonctions de président du conseil, dit M. Waldeck-Rousseau avant de se retirer, ne sont pas incompatibles, avec celles de membre honoraire de votre Association, je pose ma candidature à cette dignité.

— Seul, répond le président de l'association. M. Vel-Durand, je ne puis agréer votre candidature ; mais je vais consulter l'assemblée.

M. Vel-Durand prend la parole pour demander de crédits supplémentaires pour régler les premières indemnités.

M. Mirman retire son amendement en exprimant l'espoir que le projet de loi sera déposé sans retard.

Les chapitres 47 à 57 sont adoptés.

M. Chauvière propose la suppression des commissaires spéciaux de police — chapitre 58.

M. Bérard répond que des modifications nombreuses ont eu apportées au service de la police. Aujourd'hui la plupart des commissaires spéciaux sont occupés à la frontière.

Le gouvernement combat l'amendement qui est repoussé par 290 voix contre 199.

Les chapitres 58, 59 et 60 — police de Paris et de Lyon — sont adoptés.

### Les fonds secrets

Sur le chapitre 61 — agents secrets de la sûreté générale — MM. Vaillant et Dejeante demandent la suppression du crédit.

M. Dejeante développe son amendement, très apprécié par ses amis de l'extrême-gauche, en disant que les fonds secrets sont le déshonneur de la Rééublique. C'est sur les fonds secrets que l'on subventionne les journaux, en qui est un acte malheureuz. Un gouvernement de défense républicaine comme vous vous plaisez à vous intituler, M. le président du Conseil doit accepter cet amendement. (Applaudissements sur les mêmes bancs).

M. Charles Bos. — Du moment que les membres de la droite ont des fonds secrets rue Francois Ier, il est bon qu'y en ait placo Bauvan pour enfoncer la Rééublique. (Très bien à gauche).

M. Waldeck-Rousseau rappelle que chaque année cet amendement est présenté ; mais que la Chambre réfléchissant, le repousse et ce moment est bien choisi pour désarmer le gouvernement et l'empêcher de mener à bonne fin l'œuvre de défense republicaine. (On applaudit à gauche.)

On passe au vote.

Pendant que les urnes circulent, on voit la droite et les rallies et quelques membres du Centre préparer desbilletts blancs, c'est-à-dire se disposer à voter pour la suppression des fonds secrets. Les clameurs de la gauche soulignent cette manœuvre.

Finalement, l'amendement de M. Dejeante est repoussé par 311 voix contre 207.

M. Dubois propose la nomination d'une commission de 33 membres, commission d'hygiène.

L'urgence est prononcée et la Chambre décide qu'elle nommera ultérieurement cette commission.

Les derniers chapitres du l'intérieur sont adoptés et la séance est levée à 6 heures 40.

*Demain, discussion des services pénitentiaires et des cultes dont le rapporteur est M. Tourgnol.*

### Physionomie de la Chambre

La discussion du budget de l'intérieur se poursuit paisiblement devant la Chambre. Les chapitres défilent avec lenteur, car il faut s'arrêter presque sur chacun d'eux pour discuter des amendements. C'est dans ce but qu'on bataille assez longuement sur les traites des sapeurs-pompiers, sur les travaux de reconstruction de la Cour d'appel de Paris, sur les secours aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux, sur les subventions aux sociétés de gymnastique et de tir, etc.

A propos de ces sociétés en faveur desquelles il demandait une augmentation de crédits de 260,000 francs, M. Rieunier a pu dire dans discours une satiété de la Chambre et la coqueluche résistance des Boers, qui est applaudie par la Chambre presque tout entière.

On parle casuite de retraites des travailleurs des accidents du travail. Ces questions sont assurément fort intéressantes, ce qu'on en a dit l'est également, mais par malheur tout cela n'aboutit pas à des résultats bien saglibes.

Sur le coup de six heures, on arrive aux fonds secrets.

C'était jadis la pierre de très longues et très sérieuses bataille.

Le gouvernement, mis en brèche par ses adversaires était obligé de poser la question de confiance et l'on a même vu des cabinets contraints, pour éviter un échec, obligés d'accepter une réduction sur les fonds de sûreté générale et les intérêts. Il est impossible d'attendre l'achèvement des réformes que nous demandons du bon vouloir de la classe capitaliste, vous politiques n'auraient-ils pas déjà une journée responsabilité en siégeant au Parlement et se nous sommes-nous par trouvés déjà obligés de faire des concessions aux habitudes parlementaires sous le ministère Bourgeois.

N'avons nous pas nos amis de Lille être obligés de recourir à la force armée pour éviter un conflit entre les actionnistes et les ouvriers.

Nous avons dit que la République est la condition de la République sociale ; toucher à la République, c'est toucher à la République sociale.

Si les sociétés capitalistes pouvaits'écrouler tout d'un coup, je ne serais pas surpris que vous y le fais aujourd'hui ; mais du moment que vous ne pouvez pas m'en fixer la date de la chute, c'est vous, par votre attitude, qui faites le jeu de la bourgeoisie. (Tumulte).

M. Sembat parle au milieu du bruit.

Je vous prouverai, répond M. Jaurès, d'accepter, quelle qu'elle soit, la loi de la majorité. (Applaudissements).

**Réponse du blanquiste Ebors**

Le citoyen Ebers, blanquiste, répond au précédent orateur. Selon lui, la force du socialisme est de n'avoir jamais voulu se prêter à des combinaisons ministérielles plus ou moins louches.

Il prétend que le parti radical est tombé aujourd'hui pour avoir fait ce que les socialistes commencent à faire.

Quand un homme reçoite de venir son programme socialiste, il manque à son devoir de socialiste. Ce citoyen ne demande rien pour la classe capitaliste, mais il le solidifie. (Applaudissements).

Que les prolétaires deviennent des gouvernants le plus tôt possible, mais non sous la domination du regime capitaliste.

L'orateur termine et cri de « Vive la Commune ».

Le citoyen Chauvy prononce ensuite un illéo de l'indifférence générale au long discours dans lequel il fait l'apologie de la Commune, dont il fut membre

La séance est levée à cinq heures cinquante.

## Fin de la grève des cigarières

Nantes, 4 décembre. — La grève des tabacs est terminée.

Les grévistes ont eu une importante réunion avec M. Seyroune, inspecteur général, qui leur a promis officiellement satisfaction. Ils ont repris le travail et le directeur sera déplacé au plus plus tard.

La population nantaise est heureuse de cette issue du conflit qui menaçait de prendre une tournure inquiétante.

A propos de l'imposante manifestation de samedi que nous avons signalée, le syndicatet ont formulé une protestation très vive contre la brutalité de la police qui, disent-ils, les a chargés sans faire de sommations. Il y a eu en tout une quinzaine de blessés, dont trois grièvement.

## Fin de la grève des maréchaux

Paris, 4 décembre.— La grève des maréchaux de Paris et de la banlieue est terminée. Le travail reprendra demain matin.

Voici les principaux points sur lesquels sont tombés d'accord patrons et ouvriers :

Le prix de l'heure du travail est ainsi fixé : 0 fr. 75 pour les ouvriers de 25 ans ; 0 fr. 60 pour les brocheurs et 0 fr. 85 pour les ferreurs. Les ouvriers devront reprendre le travail demain matin à six heures, et ceux qui ne seraient pas rentrés à l'atelier mercredi matin, dernier délai, seraient considérés comme démissionnaires.

La journée de travail sera de dix heures et la journée du dimanche consacrée au repos.

Aucun ouvrier ne devra être renvoyé pour fête de grève.

Le travail de nuit ne sera toléré que dans les maisons particulières. Il sera payé à raison de 1 fr. 50 par heure pour les ferreurs et 1 fr. 40 pour les tapeurs de pieds.

## Nos Dépêches

*Par Fil Téléphonique spécial*

## LA GUERRE

ENTRE

### l'Angleterre et le Transvaal

#### La situation de lord Methuen

Londres, 4 décembre, — La situation de lord Methuen cause de vives préoccupations dans les milieux militaires. La difficulté qu'il éprouve à jeter un pont sur la Modder fait craindre que sa marche en avant soit pour quelque temps arrêtée et qu'il ne puisse traverser sous le feu des Boers le gué qui est situé entre la montagne et la Moder-River-Station, afin de tourner la formidable position des Boers sur la route directe conduisant à la ville de Kimberly. De toutes façons il faudra encore beaucoup de monde pour arriver au but proposé.

#### Les conséquences de la guerre A LONDRES

Londres, 4 décembre. — Les conséquences de la guerre se font sentir parmi la population de Londres.

Les secours que les sociétés d'assistance avaient coutume de recueillir au commencement de l'hiver font presque complètement défaut. Les souscriptions remises par les sociétés d'assistance militaires sont toutes absorbées.

Les recettes des théâtres sont presque nulles en raison des deuils nombreux causés par la guerre. Dans les plus nobles familles les réceptions et les fêtes sont contremandées.

#### Un transport anglais échoué

Londres, 4 décembre. Le War Office vient de publier la dépêche suivante du général commandant à Capetown :

*Officier commandant les troupes à bord du transport Ismore*, télégraphie de Vredenburg, à la date du 3 décembre :

« Echoué ce matin sur les rochers de la baie Saint-Helène.

» Les troupes ont été débarquées sans accident. Les chevaux restent à bord, et il sera difficile de les transporter à terre. Les vaisseaux de guerre *Adonis* et *Niobé*, et le transport *Columbin*, accompagnés de trois alléges, nous sont venus en aide. Le temps paraît favorable.

*L'Ismore* avait à son bord une batterie d'artillerie de campagne et un escadron du 10e hussards.

#### LES SIÈGES de Ladysmith et de Mafeknig

Londres, 4 décembre. — La *Morning Post*, 2e édition, publie les deux dépêches suivantes :

» Ladysmith, 29 novembre, (via Pietermaritzburg), 30 novembre. — La ville a beaucoup souffert récemment. Le bataillon de Liverpool et le reste des Gloucesters ont perdu hier onze tués et blessés. Plusieurs civils et des membres de la police du Natal ont été tués ou blessés. Il est impossible d'estimer leur nombre.

» Les Boers sont environ dix mille. Le siège est conduit avec vigueur. La santé des troupes est bonne. »

Estcourt, 30 novembre. — Un fermier, arrêté par les Boers à Highland et relâché depuis, vient d'arriver au camp. Il estime les forces boeres qui occupent Colenso à 15,000 hommes, avec 15 canons *grande série de fortin positions*. Le général Joubert commanderait cette colonne.

Lourenço-Marquès, 29 novembre. — Des dépêches de Mafeking indiquent que tout était calme à la date du 21 novembre. Le bombardement continuait activement, causant beaucoup de dégâts matériels. Le Boyeuvet a été atteint huit fois. On peut apercevoir les Boers.

#### Soulèvement des indigènes

Londres, 4 décembre. — Une dépêche de Pietermaritzburg au *Daily Telegraph* annonce que les indigènes Swatis ont franchi la frontière du Natal et pris les armes contre les Anglais. Les Boers leur auraient distribué des fusils.

## La Chambre

*Séance du Lundi 4 Décembre 1899*

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. Mesureur.

### Le Budget de l'Intérieur

On continue la discussion du budget de l'intérieur.

M. Cuppé demande un crédit pour la reconstruction de la Cour d'appel de Paris.

Cet amendement est repoussé.

M. Coutant sollicite un crédit de 500,000 francs pour secours à accorder aux familles des réservistes et territoriaux.

Cette proposition est renvoyée à la Commission du budget pour examen.

MM. Berteaux et Puech demandent successivement diverses augmentations sur le chapitre 25 (subventions aux Sociétés de tir et de gymnastique).

M. Boudenoot consent à accorder une légère augmentation.

L'amendement Berteaux est cependant rejeté par 453 voix contre 91.

Le chapitre 25 est voté avec le chiffre de 100,000 fr. proposé par la commission du budget et le gouvernement.

Les chapitres 26 à 47 sont adoptés sans débats.

M. Mirman demande le rétablissement d'un chapitre 47 bis accordant un crédit de 100,000 francs aux *ouvriers victimes du travail*.

M. Bérard combat l'amendement et déclare que si c'est nécessaire on pourra avoir recours à des crédits supplémentaires pour l'année 1900.

M. Mirman se rallie à cette proposition et retire son amendement, mais il en dépose un autre tendant à augmenter de un million le chapitre 47 pour les victimes des accidents du travail survenus pendant le mois de juin, c'est-à-dire pendant la période transitoire qui a précédé l'application de la loi.

MM. Bérard et Waldeck-Rousseau font remarquer qu'une dépense de cette nature ne saurait être prise en charge au budget de 1900 ; mais sur l'insistance de M. Mirman, le président du Conseil propose de déposer une première demande de crédits supplémentaires pour régler les premières indemnités.

M. Mirman retire son amendement en exprimant l'espoir que le projet de loi sera déposé sans retard.

Les chapitres 47 à 57 sont adoptés.

M. Chauvière propose la suppression des commissaires spéciaux de police — chapitre 58.

M. Bérard répond que des modifications nombreuses ont eu apportées au service de la police. Aujourd'hui la plupart des commissaires spéciaux sont occupés à la frontière.

Le gouvernement combat l'amendement qui est repoussé par 290 voix contre 199.

Les chapitres 58, 59 et 60 — police de Paris et de Lyon — sont adoptés.

### Les fonds secrets

Sur le chapitre 61 — agents secrets de la sûreté générale — MM. Vaillant et Dejeante demandent la suppression du crédit.

M. Dejeante développe son amendement, très apprécié par ses amis de l'extrême-gauche, en disant que les fonds secrets sont le déshonneur de la République. C'est sur les fonds secrets que l'on subventionne les journaux, en qui est un acte malheureuz. Un gouvernement de défense républicaine comme vous vous plaisez à vous intituler, M. le président du Conseil doit accepter cet amendement. (Applaudissements sur les mêmes bancs).

M. Charles Bos. — Du moment que les membres de la droite ont des fonds secrets rue François Ier, il est bon qu'y en ait placo Bauvan pour enfoncer la République. (Très bien à gauche).

M. Waldeck-Rousseau rappelle que chaque année cet amendement est présenté ; mais que la Chambre réfléchissant, le repousse et ce moment est bien choisi pour désarmer le gouvernement et l'empêcher de mener à bonne fin l'œuvre de défense republicaine. (On applaudit à gauche.)

On passe au vote.

Pendant que les urnes circulent, on voit la droite et les rallies et quelques membres du Centre préparer desbilletts blancs, c'est-à-dire se disposer à voter pour la suppression des fonds secrets. Les clameurs de la gauche soulignent cette manœuvre.

Finalement, l'amendement de M. Dejeante est repoussé par 311 voix contre 207.

M. Dubois propose la nomination d'une commission de 33 membres, commission d'hygiène.

L'urgence est prononcée et la Chambre décide qu'elle nommera ultérieurement cette commission.

Les derniers chapitres de l'intérieur sont adoptés et la séance est levée à 6 heures 40.

*Demain, discussion des services pénitentiaires et des cultes dont le rapporteur est M. Tourgnol.*

### Physionomie de la Chambre

La discussion du budget de l'intérieur se poursuit paisiblement devant la Chambre. Les chapitres défilent avec lenteur, car il faut s'arrêter presque sur chacun d'eux pour discuter des amendements. C'est dans ce but qu'on bataille assez longuement sur les traites des sapeurs-pompiers, sur les travaux de reconstruction de la Cour d'appel de Paris, sur les secours aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux, sur les subventions aux sociétés de gymnastique et de tir, etc.

A propos de ces sociétés en faveur desquelles il demandait une augmentation de crédits de 260,000 francs, M. Rieunier a pu dire dans discours une satiété de la Chambre et la coqueluche résistance des Boers, qui est applaudie par la Chambre presque tout entière.

On parle casuite de retraites des travailleurs des accidents du travail. Ces questions sont assurément fort intéressantes, ce qu'on en a dit l'est également, mais par malheur tout cela n'aboutit pas à des résultats bien saglibes.

Sur le coup de six heures, on arrive aux fonds secrets.

C'était jadis la pierre de très longues et très sérieuses bataille.

Le gouvernement, mis en brèche par ses adversaires était obligé de poser la question de confiance et l'on a même vu des cabinets contraints, pour éviter un échec, obligés d'accepter une réduction sur les fonds de sûreté générale et les intérêts. Il est impossible d'attendre l'achèvement des réformes que nous demandons du bon vouloir de la classe capitaliste, vous politiques n'auriez-ils pas déjà une journée responsabilité en siégeant au Parlement et se nous sommes-nous par trouvés déjà obligés de faire des concessions aux habitudes parlementaires sous le ministère Bourgeois.

N'avons nous pas nos amis de Lille être obligés de recourir à la force armée pour éviter un conflit entre les actionnistes et les ouvriers.

Nous avons dit que la République est la condition de la République sociale ; toucher à la République, c'est toucher à la République sociale.

Si les sociétés capitalistes pouvaits'écrouler tout d'un coup, je ne serais pas surpris que vous y le fais aujourd'hui ; mais du moment que vous ne pouvez pas m'en fixer la date de la chute, c'est vous, par votre attitude, qui faites le jeu de la bourgeoisie. (Tumulte).

M. Sembat parle au milieu du bruit.

Je vous prouverai, répond M. Jaurès, d'accepter, quelle qu'elle soit, la loi de la majorité. (Applaudissements).

**Réponse du blanquiste Ebors**

Le citoyen Ebers, blanquiste, répond au précédent orateur. Selon lui, la force du socialisme est de n'avoir jamais voulu se prêter à des combinaisons ministérielles plus ou moins louches.

Il prétend que le parti radical est tombé aujourd'hui pour avoir fait ce que les socialistes commencent à faire.

Quand un homme reçoite de venir son programme socialiste, il manque à son devoir de socialiste. Ce citoyen ne demande rien pour la classe capitaliste, mais il le solidifie. (Applaudissements).

Que les prolétaires deviennent des gouvernants le plus tôt possible, mais non sous la domination du regime capitaliste.

L'orateur termine et cri de « Vive la Commune ».

Le citoyen Chauvy prononce ensuite un illéo de l'indifférence générale au long discours dans lequel il fait l'apologie de la Commune, dont il fut membre

La séance est levée à cinq heures cinquante.

## SÉNAT

*Séance du 4 décembre*

Présidence de M. Magn'n, vice-président

### LA SÉANCE

La séance n'est ouverte qu'à 2 h. 10.

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Peniscud, sénateur de la Haute-Vienne, décédé depuis la dernière séance. Divers projets sont déposés.

M. Caillaux, ministre des finances, dépose des projets de crédits supplémentaires.

M. Monis, garde des sceaux, dépose un projet de loi tendant à modifier la loi sur le casier judiciaire et la réhabilitation de droit.

### Le traité franco-américain

M. Freycinet. — J'ai déposé, dans la première séance de cette session, une interpellation au ministre du commerce, sur les conditions dans lesquelles la convention franco-américaine a été négociée le 24 juillet. Elle l'a été sans qu'aucune des intérêsses en ait rien, ni les chambres de commerce, ni les syndicats, ni les associations agricoles. Je demande que cette interpellation soit discutée le plus tôt possible.

Sans doute, le gouvernement a le droit de conclure des traités, il a aussi celui d'accorder le tarif minimum en échange des concessions correspondantes, mais je ne puis admettre que les intéressés ne soient pas admis à présenter leurs objections. Si le ministre n'accepte pas l'interpellation pour aujourd'hui, bien que le temps ne nous manque pas pour la discuter, je demande que le Sénat lise un jour le plus prochain pour le débat.

La Chambre n'est pas encore saisie et, d'ailleurs, il n'y a pas une seule Chambre, il y en a deux. Je demande au Sénat de réclamer l'ajournement de l'examen de ce traité jusqu'à ce que les intéressés aient présenté leurs observations.

M. Millerand, ministre du commerce. — M. Freycinet a satisfaction car le texte de la convention vers communiqué aux chambres de commerce et d'agriculture ; je crois que, dans ces conditions, l'interpellation a plus le même caractère d'urgence que M. Freycinet le pense.

Le Sénat repousse à mains levées la motion de M. Freycinet, et suspend sa séance pour attendre que la commission des finances ait examiné les projets de crédits supplémentaires déposés au début de la séance.

### Les crédits supplémentaires

La séance est reprise à 3 h. 50.

M. Prevet, au nom de la commission des finances, dépose des rapports sur les crédits supplémentaires, atteignant le chiffre de 53 millions.

A l'unanimité, ces projets de crédits sont adoptés.

### La Commission des finances

M. Dellestable demande au Sénat d'imiter la Chambre en prorogeant les pouvoirs de la Commission des finances.

Après une observation de MM. Sébline et Freycinet, M. le président observe qu'il n'y a rien à mettre aux voix puisque la Commission reste en fonctions jusqu'à ce que le Sénat en nomme une autre. (Assentiment).

Le Sénat s'ajourne *sine die*.

La séance est levée à 6 heures.

## Le Congrès général socialiste

Paris, 4 septembre. — La "de séance du congrès général socialiste est ouverte cet après-midi à deux heures et demie.

Elle est présidée par M. Marcel Sembat, député, assisté de MM. Jaurès et Delory.

### L'admission de la presse

Après les formalités de la constitution du bureau qui permettent aux guesdistes et aux blanquistes de montrer encore leur inutilité envers M. Jaurès, qui se voit refuser la parole, le congrès se décide à discuter sur l'admission de la presse aux séances.

Les allemanistes et les indépendants proposent d'admettre ses représentants.

Les guesdistes déposent une proposition tendant à interdire l'entrée du congrès à la presse bourgeoise qui serait heureuse d'assister aux divergences des socialistes pour les aggraver.

Le comité d'entente propose l'admission de la presse.

Sa proposition a la priorité.

On passe au vote par mains levées.

Les guesdistes qui, actuellement, ne possèdent pas de journaux, votent contre l'admission.

Ils sont battus par la majorité des délégués qui décident que les représentants de tous les journaux pourront assister à toutes les séances du congrès.

Les indépendants applaudissent à la proclamation du scrutin.

### La lutte des classes et la conquête des pouvoirs

Après le vote sur la priorité de l'amendement Walter, M. Sembat donne lecture d'une adresse de la fédération des cantons bourgeois.

Il donne ensuite la parole à M. Jaurès pour la discussion de la première question à l'ordre du jour : « La lutte des classes et la conquête des pouvoirs publics ».

### Discours de M. Jaurès

M. Jaurès entre tout de suite dans la question.

Cette nuit est combattu l'entrée des vieux socialistes au ministère est apporté incessamment des entraves à l'œuvre révolutionnaire. Il faut que le parti socialiste déclare qu'aucun de ses élus ne peut participer au pouvoir, en bien qu'il décide s'il peut y avoir accès. Et alors préciser dans quelles conditions la participation d'un élu socialiste au pouvoir est conciliable au cadre de la Révolution sociale.

On se souvient de la déclaration du Parti ouvrier inscrite au congrès d'Epernay. S'il y avait en vie

lation du principe social. Le congrès aurait-il pu envisager l'hypothèse qui est aujourd'hui réalisée.

Et-il vrai que la lutte des classes interdise à un délégué élu par son parti d'aller au ministère les intérêts. Il est impossible d'attendre l'achèvement des réformes que nous demandons du bon vouloir de la classe capitaliste, vous politiques n'auriez-ils pas déjà une journée responsabilité en siégeant au Parlement et se nous sommes-nous par trouvés déjà obligés de faire des concessions aux habitudes parlementaires sous le ministère Bourgeois.

N'avons nous pas nos amis de Lille être obligés de recourir à la force armée pour éviter un conflit entre les actionnistes et les ouvriers.

Nous avons dit que la République est la condition de la République sociale ; toucher à la République, c'est toucher à la République sociale.

Si les sociétés capitalistes pouvaits'écrouler tout d'un coup, je ne serais pas surpris que vous y le fais aujourd'hui ; mais du moment que vous ne pouvez pas m'en fixer la date de la chute, c'est vous, par votre attitude, qui faites le jeu de la bourgeoisie. (Tumulte).

M. Sembat parle au milieu du bruit.

Je vous prouverai, répond M. Jaurès, d'accepter, quelle qu'elle soit, la loi de la majorité. (Applaudissements).

**Réponse du blanquiste Ebors**

Le citoyen Ebers, blanquiste, répond au précédent orateur. Selon lui, la force du socialisme est de n'avoir jamais voulu se prêter à des combinaisons ministérielles plus ou moins louches.

Il prétend que le parti radical est tombé aujourd'hui pour avoir fait ce que les socialistes commencent à faire.

Quand un homme reçoite de venir son programme socialiste, il manque à son devoir de socialiste. Ce citoyen ne demande rien pour la classe capitaliste, mais il le solidifie. (Applaudissements).

Que les prolétaires deviennent des gouvernants le plus tôt possible, mais non sous la domination du regime capitaliste.

L'orateur termine et cri de « Vive la Commune ».

Le citoyen Chauvy prononce ensuite un illéo de l'indifférence générale